

## AGENDA SPORTIF



### Randonnées Club Vosgien

**Samedi 28 avril** : Les Hêtres tortillards et Grand  
- bus et restaurant - Bulletin à venir

Le Léomont en Après-midi – 11 km – 3 h00

13h30 : MFC Blainville pour covoiturage,

14h00 La Galopade à Lunéville

**Samedi 5 mai** : De Rosières à Varangéville le Prieuré  
15 km - 3h45

Circuit court les Hauts de Rosières 8 kms

13h30 MFC Blainville pour covoiturage,

13h45 Cimetière de Rosières aux Salines

**Samedi 12 mai** : Haut des Places - 10 km 2h30

13h30 : Parking du collège

Haut des Places à Blainville sur l'Eau

**SAMEDI 19 MAI**

**Autour de Blainville**

**Dans le cadre du festival de la photographie**

**8 km - 2h00 - 13h30 MFC Blainville**



### ACBD Football

Sur le terrain de  
Blainville sur l'Eau



**TOURNOI U6 - U9**

**Samedi 05 mai 2018**

**TOURNOI INTER -ENTREPRISES**

**Jeudi 10 mai 2018**

Sur inscription au 03 83 75 70 47

ou par mail [acbdfootball@gmail.com](mailto:acbdfootball@gmail.com)



**Du 4 au 6 Mai**

Concours de sauts d'obstacles  
de niveau Amateurs

Concours FFE, ouvert à tous, buvette  
et restauration tout le week-end

### Galas de Danse – GROUPE ORAGE

« Cannes s'invite à Blainville »

Les 26 Mai et 2 Juin

20h30 MFC de Blainville sur l'eau

Renseignements : 06.81.36.80.91

## SOLIDARITE

La municipalité et le CCAS de Damelevières ont mis en place un service GRATUIT pour emmener des personnes ayant des difficultés de locomotion faire des courses, soit au marché, soit dans un supermarché des environs.

Ce service est assuré par des bénévoles tous les derniers jeudis du mois, le matin entre 9h et 11h.

**Renseignements et Inscriptions OBLIGATOIRES au 03.83.75.75.23**

### REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel **Repas des Aînés** aura lieu le **05 Mai 2018** à la salle des Fêtes de Damelevières. Ouverture des portes à 12h30. Une invitation a été transmise, pensez à répondre ou manifestez-vous en cas d'oubli –Résidence Autonomie André Claudel 03.83.75.75.23

## DANS L'AGENDA



### 28<sup>ème</sup> Fête du Lilas

**Jeudi 10 Mai – Entrée gratuite**  
**Musique Celtique**

Danses des Libellules, exhibitions gymniques, vide grenier, nombreux artisans et Buvette  
Animations permanentes de 10h à 18h

Organisée par le Comité des Fêtes

Vide grenier sur inscriptions en Mairie, pensez à vous inscrire !

## COMMERCE

### Nouveau !

**Une Nouvelle Micro-entreprise Locale a vu le jour à Damelevières ! Aide à domicile, ménage, accompagnement à des rendez-vous médicaux, garde d'enfants et aussi enfants handicapés, stimulation de motricité pour toutes les personnes dépendantes, surveillance et entretien d'habitations et aussi nettoyage et fleurissement de sépulture.**

**N'hésitez-pas à contacter Mme GABRIEL au 06.04.44.65.17 ou par mail : [isa.services54@gmail.com](mailto:isa.services54@gmail.com)**

# VILLE DE DAMELEVIÈRES

*de quoi s'y plaire !*

N°4 – Avril 2018

## EDITO



La démocratie représentative repose sur un principe : les élus informent et rendent compte de leurs actions aux concitoyens. Avec mes collègues de la majorité, je vous donne rendez-vous lors de la réunion publique organisée le mercredi 23 mai à 20 h 30 pour échanger sur les questions qui concernent notre commune et l'intercommunalité.

Mais je souhaite dès maintenant vous faire part des inquiétudes et de notre position sur la question des ordures ménagères sur laquelle nous avons eu à nous prononcer.

C'est la Communauté de Communes qui a en charge la gestion des ordures ménagères.

La CC3M réunit trois territoires qui collectent aujourd'hui les déchets de manières différentes : par un prestataire privé sur deux territoires et sur le nôtre, par les employés intercommunaux, en régie.

À partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, l'organisation de ce service va évoluer.

Cette question devait être débattue en raison de la nécessité d'harmoniser notre pratique. La réglementation nous laissait du temps pour travailler sur ce sujet. Or, il y a quelques mois, les élus en charge de ce dossier nous soumettaient, au nom de l'urgence, la possibilité de nous joindre à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat sans aucun débat sur les modalités de collecte.

À la demande de certains élus, notamment ceux de la majorité de Damelevières et de Blainville sur l'Eau, une étude a été commanditée auprès d'une structure indépendante.

La première mouture de l'étude n'envisageait pas l'hypothèse d'étendre le type de collecte en régie. Après cette étude incomplète, nous en avons demandé une autre. Des investissements inutiles ont été ajoutés pour orienter le résultat. Pourtant, la seconde version démontre bien que la collecte en régie est moins onéreuse que l'appel à un prestataire privé.

Devant le manque d'objectivité de cette étude et du parti pris initial de certains élus, nous avons, à partir des données officielles de la CC3M, établi un comparatif entre les coûts de collecte 2016 de la CCVM et de la Communauté de communes du Bayonnais. **Le résultat de ce comparatif est éloquent : La collecte des ordures ménagères en régie coûte 30 % de moins que le service réalisé par un prestataire privé.**

Le président et le vice-président n'ont pas eu d'argument à opposer à la réalité des chiffres. Cependant, ils ont refusé de changer d'avis au prétexte, entre autres, que la gestion du personnel est trop difficile à envisager.

La réalité est tout autre : Certains élus avouent à demi-mot leur position dogmatique, partisane. Peu importe que le coût soit plus élevé pour les habitants et que les multinationales du déchet augmentent leurs profits sur notre dos !!!!

Nous avons contesté cette proposition qui va à l'encontre de l'intérêt général alors que nous avons démontré que financièrement la régie est plus avantageuse, nous n'avons une fois de plus pas été écoutés.

Par contre nous avons validé les propositions de collecter aux portes à porte par les agents territoriaux les déchets triés (papier, emballages plastiques, aluminium ...) ainsi que l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères vers une taxe calculée en fonction du poids réel de nos poubelles. Ces mesures nous semblent pertinentes afin d'inciter chacun d'entre nous à réduire sa production de déchets.

Très sincèrement

Christophe SONREL

## 1. Compte Administratif 2017 et Budget Primitif 2018 (Sylvie Gaudron-Chéry et Christophe Sonrel)

Le compte administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement de 514 787.98 € avec en dépenses 2 240 684.76 € et en recettes 2 755 472.74 €.

Le budget primitif 2018 s'équilibre en fonctionnement en dépenses et en recettes à 2 600 636.93 € avec un excédent à virer à la section de fonctionnement de 461 916.19 €.

Le programme d'investissement 2018 s'élève à 1 760 750,04 €.

Pour 2017, le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés avec 20 voix pour et 3 voix contre.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité avec 3 abstentions.

Le budget primitif 2018 est adopté avec 20 voix pour et 3 voix contre. (Ces documents sont consultables sur le site internet de la mairie)

## 2. Subvention exceptionnelle (Sylvie Gaudron-Chéry)

La Société Nationale d'Entraide des médailles militaires sollicite la commune pour la participation à l'achat d'un nouveau drapeau.

La subvention est adoptée à l'unanimité pour un montant de 300 €.

## 3. Demande de subvention (Christophe Sonrel)

Un projet global de manifestations va être réalisé autour de la commémoration du 11/11/1918 sur la Paix, la Tolérance et la Fraternité : Théâtre - Conférence animée « chantons la Paix » – Ciné-débat - Remise du prix de la Paix - Décryptage d'affiches de propagande et préparation d'une fresque - et Réalisation d'un arbre de Paix - Décoration de la commune. Ces projets seront réalisés en lien avec les élèves des écoles, l'association DAM'J, les ados du foyer des jeunes, les résidents de la résidence autonomie, les bénéficiaires de l'association des handicapés, les enfants des P'tits Loups et les agents des espaces verts qui vont être accompagnés par des intervenants et artistes.

**Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à solliciter le Conseil Départemental pour une demande de subvention à hauteur de 20 % pour un montant global du projet de 4700 €.**

## 4. Urbanisme (Olivier Villaume)

Le bornage d'un terrain et la cession de la parcelle à l'euro symbolique sont nécessités par une succession.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

## 5. Soutien aux cheminots (Christophe Sonrel)

Les décisions gouvernementales successives participent à la désorganisation globale du service public avec la volonté de laisser penser qu'une cession au privé permettrait d'aller mieux.

La cession du fret au privé a détérioré le service et diminue le transport de marchandises. La libéralisation et la privatisation réalisées dans d'autres pays ou d'autres domaines amènent à limiter la maintenance et à ne maintenir que les lignes les plus rentables.

En termes de communication, ce sont les cheminots qui sont montrés comme responsables de la détérioration du service public.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité une motion en soutien au mouvement des cheminots et au service public menacé.

## 6. Informations diverses

### Projet « Faîtes du sport » les 8 et 9 Juin 2018 (Christophe Sonrel)

Deux journées d'animation vont être proposées aux enfants des écoles le vendredi et le samedi par les associations sportives locales pour l'essentiel.

Un budget autour de 2500 € est prévu pour cette manifestation.

## Travaux de voiries....

- Rue Jean Moulin, afin de garder les trottoirs accessibles qui sont souvent occupés par des véhicules mal garés, des lignes jaunes ont été tracées pour signaler cette interdiction. Des personnes à mobilité réduite habitent le quartier ou sont scolarisées à proximité, il faut penser à elles !
- Le marquage du parking de la salle des fêtes a été refait.
- Rue de la gare, les travaux vont se terminer prochainement, il reste le marquage au sol et la signalétique ainsi qu'un peu de revêtement de voirie. Cette rue va passer à sens unique, elle sera accessible uniquement depuis la gare. Merci à tous, notamment aux riverains de proximité pour votre patience durant cette période de travaux.



# INFOS MUNICIPALES

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription.

Vous ne l'avez pas reçue, merci de vous manifester auprès du service « élections » de la mairie.

# VIE PRATIQUE

**RECENSEMENT** : Les jeunes filles et garçons nés entre le 1<sup>er</sup> Avril et le 30 Juin 2002 sont invités à se présenter en Mairie **après leur date d'anniversaire** (avec leur carte d'identité et le livret de famille) en vue de leur recensement obligatoire.

### **PÊCHE**

Les cartes de pêche pour les étangs communaux sont disponibles en mairie sur présentation d'une Carte d'identité

**18 € pour les habitants de Damelevières, Blainville et Charmois**

**40 € pour les extérieurs et 7 € pour la pêche à la journée**



Les animaux doivent toujours être gardés en laisse !  
Merci



Vacances de Printemps

**Fermeture les  
lundi 30 avril et mardi 1<sup>er</sup> mai.**

**Au Programme :**

**Sortie VTT, Tournoi Jeux Vidéo,**

**Cuisine, Soirée Pizza + Film**

**Sortie Aventure Parc le Vendredi**

**4/05/18 Pique-nique tiré du sac**

**Viens t'inscrire !!!!!**



Les inscriptions Eté et Ré-inscriptions Péricolaire – CLSH et Bus auront lieu du

Lundi 28 Mai au Samedi 9 Juin inclus

aux P'tits Loups en dehors des heures de repas Samedi de 10h à 11h30 - (Fermé le samedi 2 juin)



# Emploi

Les P'tits Loups et le Foyer des Jeunes recherchent des animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation pour cet été. Merci de transmettre une lettre de motivation, avec vos périodes de disponibilité et un CV à

[brigitte.damelevieres@orange.fr](mailto:brigitte.damelevieres@orange.fr) et

[ptitsloupsdam@orange.fr](mailto:ptitsloupsdam@orange.fr) et [fdjam@orange.fr](mailto:fdjam@orange.fr)

### **Inscriptions rentrée scolaire 2018-2019**

**Inscriptions pour tous les nouveaux enfants en maternelle, en primaire et tous les enfants de CP.**

**Les 17 et 18 Mai de 16h30 à 18h** dans les écoles en respectant le périmètre scolaire. Apportez le livret de famille et le carnet de santé.

**Pour l'école maternelle Jacques Prévert, inscription uniquement sur rendez-vous auprès du directeur de l'école** au 03.83.75.70.72.



Le Maire et les Adjointes vous invitent à échanger sur les projets de la commune et de notre territoire lors d'une **réunion publique**

**MERCREDI 23 MAI 2018 à 20H30 salle JEAN FERRAT.**